



Conseil économique et social

Distr. limitée
26 juin 2013

Original : français

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-troisième session

3-28 juin 2013

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-troisième session

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Hélène **Petit** (France)

Additif

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

[Point 3 a)]

Modifications qu'il est proposé d'apporter aux Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation

1. À ses 8^e, 14^e et 18^e séances, respectivement tenues les 6, 13 et 19 juin 2013, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (A/68/74).
2. On a rappelé que, à sa cinquante-deuxième session, le Comité avait recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'établir le rapport susmentionné en tenant compte des changements qu'elle avait approuvés dans ses diverses résolutions sur la planification des programmes (voir A/67/16, par. 71). L'Assemblée générale avait fait sienne cette recommandation dans sa résolution 67/236.
3. Faute de temps, le Comité a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-cinquième session.

